

Adhérents/adhésions - Demande #2583

Éditer un modèle de courriel pour diriger les adhérents en virement récurrent vers d'autres moyens de paiement

12/07/2017 16:57 - Isabella Vanni

| | | | |
|---|----------------|----------------------|------------|
| Statut: | Rejeté | Début: | 12/07/2017 |
| Priorité: | Normale | Echéance: | |
| Assigné à: | Isabella Vanni | % réalisé: | 50% |
| Catégorie: | | Temps estimé: | 0.00 heure |
| Version cible: | | Temps passé: | 0.50 heure |
| Description | | | |
| car les virements récurrents engendrent beaucoup de travail pour les permanents. proposer en priorité la CB récurrente, puis le prélèvement SEPA | | | |

Historique

#1 - 21/07/2017 16:48 - Magali Garnero

- % réalisé changé de 0 à 50

```
{if $details.civility 'M' || $actor_infos.actor_type 'entity'}  
Cher adhérent, {else}  
Chère adhérente, {/if}
```

Vous recevez ce courriel car vous réglez actuellement votre cotisation à l'April par virement récurrent et nous vous remercions de votre soutien.

Cependant les virements récurrents engendrent un travail supplémentaire pour les permanents.
C'est pourquoi nous vous encourageons à opter pour un autre moyen de paiement comme :

~::~:
Prélèvement automatique mensuel par carte bancaire
~::~:

Pour mettre en place un prélèvement automatique mensuel par carte bancaire (le montant minimum est de 1 € par mois), rendez-vous sur cette page :

[https://www.april.org/adhesion?action=pre_paiement_recur&key={\\$actor_infos.cle}](https://www.april.org/adhesion?action=pre_paiement_recur&key={$actor_infos.cle})

Le paiement se fait via le site du Crédit Mutuel en toute sécurité. L'April ne sera jamais en possession de votre numéro de carte bancaire.

~::~:
Prélèvement automatique
~::~:

Vous pouvez également mettre en place un prélèvement automatique classique (mensuel, bimestriel, trimestriel, semestriel, annuel) en générant un formulaire papier depuis la page :

[https://www.april.org/adhesion?action=sepa&key={\\$actor_infos.cle}](https://www.april.org/adhesion?action=sepa&key={$actor_infos.cle})

Merci de nous le renvoyer à notre adresse :

April
44/46 rue de l'Ouest
75014 Paris
France

Nous vous rappelons que les cotisations des membres de l'April sont notre principale source de revenus et qu'elles nous permettent de financer nos permanents et les nombreuses actions que nous entreprenons.

Grâce à elles, nous pouvons efficacement promouvoir le logiciel libre, lutter contre l'extension des brevets, combattre les abus de la propriété intellectuelle et défendre les biens communs informationnels dans le sens de l'intérêt général.

Votre soutien est essentiel, nous comptons sur vous !

En vous souhaitant bonne continuation,

L'équipe Vie associative
secrtaire@april.org

#2 - 21/07/2017 16:48 - Magali Garnero

- Assigné à changé de Magali Garnero à Isabella Vanni

#3 - 21/07/2017 18:27 - Magali Garnero

- Statut changé de Nouveau à En cours de traitement

#4 - 16/08/2019 16:33 - Isabella Vanni

- Statut changé de En cours de traitement à Rejeté

Je ferme la tâche, car je ne me sens plus très à l'aise avec cette proposition : nos modes de paiement « préférés » sont bien mis en avant dans le formulaire d'adhésion et sur le site. Si malgré cela les gens choisissent le virement récurrent, c'est parce qu'ils ont leurs bonnes raisons. Une invitation formelle à opter pour un autre mode de règlement, en plus d'être potentiellement perçue comme fastidieuse, ne fera pas changer d'avis à beaucoup de personnes amha.

J'ai proposé une évolution de gTDC à la place : <https://agir.april.org/issues/3833>